Image not found or type unknown

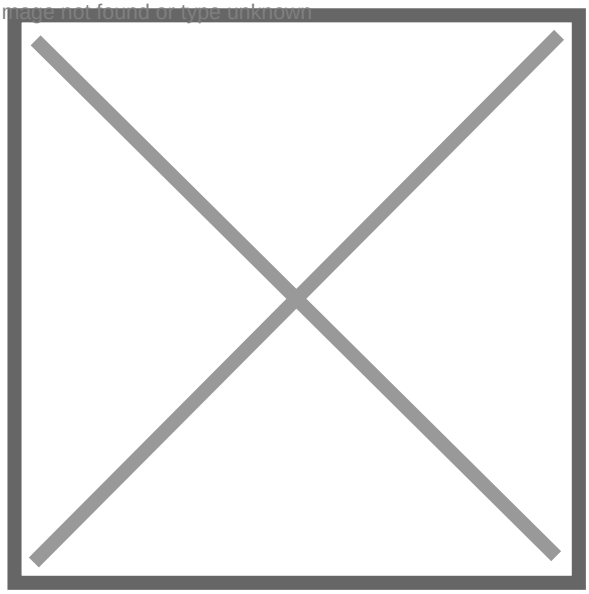

Pension alimentaire non payée

Par **caronm**, le **28/02/2008** à **14:44**

Bonjour,
je suis séparée (non mariée) depuis 10 ans, j'ai 2 enfants.
Un jugement a été rendu, qui demande au père de payer une pension mensuelle de 172 euros pour ses 2 enfants.
Celle-ci était payée régulièrement, par saisie sur salaire : l'employeur du père retenait cette somme de son salaire, et me faisais parvenir un chèque, chaque mois.
Or, pour la période d'août, septembre et octobre, rien n'a été versé.
J'ai alors fait une demande d'ASF (allocation soutien familial), auprès de la CAF, pour cette période ; rien n'a été versé !
J'ai donc fait appel à un Huissier de Justice, afin de procéder à une saisie sur salaire. Mais depuis juin, le père de mes enfants a quitté son emploi, puis a déménagé en Bretagne (je suis dans le Nord), où il occupe un nouvel emploi.
Je connait son adresse ainsi que ses coordonnées bancaires ;
mais apparemment cela ne suffit pas, car, d'après l'huissier, il me faut les coordonnées de son employeur, que je n'ai pas.
Que faire ?
Je vous remercie.
Salutations.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés